

La république et la citoyenneté, Le droit de vote

PARTIE 1

Dans une démocratie telle que la France, l'un des droits les plus importants du citoyen est le droit de vote. Celui-ci permet au peuple de désigner ses représentants pour gouverner. En cela, il est l'instrument principal de la souveraineté nationale. Ce droit a été l'objet d'une longue conquête. Aujourd'hui, tous les habitants du pays n'en bénéficient pas. Ce droit fondamental, très strictement organisé, suscite encore de nombreux débats.

Comment le droit de vote permet-il aux citoyens d'exercer leur souveraineté ?

DOC 1

Le Sénat a adopté une proposition de loi accordant le droit de vote aux étrangers non communautaires aux municipales, à l'issue d'un débat houleux. Le texte ne permet pas aux étrangers de devenir maire ni de participer aux élections sénatoriales en tant que grands électeurs. Ils pourraient seulement être élus conseillers municipaux. Une loi décidera des modalités, notamment de la condition de résidence, qui devrait être de cinq ans. Ce texte constitutionnel n'a aucune chance d'être appliqué pour le moment. S'il est un jour adopté par l'Assemblée nationale, il devra ensuite être transféré au chef de l'État qui le soumettra à référendum ou le gardera dans un tiroir.

Le ministre de l'Intérieur a rappelé sa position : « On vote parce que l'on est citoyen, on est citoyen parce que l'on est français, on n'est pas citoyen parce que l'on habite en France. »

« Comment justifier qu'un salarié algérien ou marocain qui vit régulièrement en France depuis des décennies ne peut voter ni être élu à aucune fonction ? » a répondu un sénateur communiste.

D'après *Le Monde*, 9 décembre 2011.

DOC 2

THÉMATIQUE
Le combat des votes

ET L'ETRANGER IL VOTE ?
OUI
NON
ÇA DÉPEND

En 1789 le principe du suffrage universel est posé. Est-il appliqué ?

La constitution de 1791 réserve le droit de vote aux hommes majeurs assez riches (suffrage censitaire) fidèles à la République. En 1793, tout étranger qui participe à la vie économique française est citoyen : c'est une première citoyenneté pour des étrangers, jamais mise en œuvre. C'est seulement en 1848 que tous les hommes français majeurs ont le droit de vote.

Et les femmes ? → La loi doit être l'expression de la volonté générale, toutes les Citoyennes et tous les Citoyens doivent pouvoir concourir personnellement, ou par leurs représentants à sa formation... Mais les Citoyennes et tous les Citoyens... doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités... → Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne 1791. Et pourtant ce n'est qu'en avril 1944 que le droit de vote est accordé aux femmes françaises majeures.

Et les étrangers et étrangères résidant en France ?

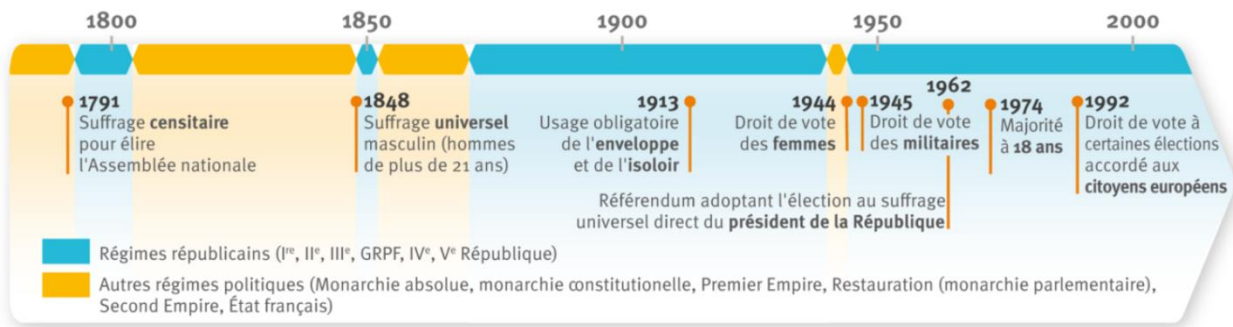
Expliquer pourquoi le droit de vote des étrangers est un sujet de polémique.

PARTIE 2

Le droit de vote permet aux citoyens de participer au choix de leurs représentants lors d'élections locales, nationales ou européennes. Tout citoyen français obtient le droit de vote dès sa majorité, quels que soient son sexe, son statut social, son origine, sa religion et ses opinions politiques. Dans une démocratie, ce système garantit que chaque citoyen a le droit de participer de manière égale à la vie politique du pays. Toutefois, l'acquisition de ces droits politiques a été longue et des débats subsistent.

Quelles sont les grandes étapes de l'extension du droit de vote ?

DOC 3



DOC 4

Les textes de référence sur le droit de vote

Art. 3. – Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 6. – La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation.

Extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

Art. 3. – La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum [...]. Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 3 de la Constitution de la Ve République, 1958

Art. 8 B. – Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales [...] et aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

Extrait du *traité de Maastricht*, 1992

DOC 5

Le vote : histoire mouvementée d'un geste simple

Une petite enveloppe bleue, des bulletins imprimés, un rideau et puis, tombant dans une urne transparente, une voix qui s'exprime, choisit, élimine ou conteste. Un geste simple, un droit évident qui ne l'a pas toujours été [...]. Après une première tentative avortée en 1793, « le suffrage universel et direct » n'est proclamé qu'en 1848 et pour l'élection du président de la République. La France est alors le premier pays du monde à

La république et la citoyenneté, Le droit de vote

l'instituer, mais l'universalité est réservée aux hommes. En sont aussi exclus les militaires et le clergé et, parmi les colonisés, les Algériens. Brutalement, le corps électoral, jusque-là restreint par le suffrage censitaire, passe de 246 000 à plus de 9 millions d'électeurs, dont bon nombre d'analphabètes [...]. En 1852 Louis Napoléon Bonaparte se fait sacrer empereur des Français. Le suffrage universel mettra vingt ans à s'en remettre. Ce droit, rétabli en 1871, en entraîne aussitôt un autre, celui de ne pas s'en servir. La figure de l'abstentionniste apparaît [...]. Il faudra attendre 1944 pour que l'universalité s'élargisse aux femmes [...]. Valéry Giscard d'Estaing proposera l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans.

Pascale Robert-Diard, *Le Monde*, 6 mai 2007

Racontez l'histoire du droit de vote en France. Vous montrerez que le droit de vote est le résultat d'une longue conquête en France et qu'aujourd'hui encore il suscite des débats.

PARTIE 3

Afin de garantir l'égalité de tous les citoyens devant le vote et la liberté pour tous les citoyens de voter selon leurs souhaits, des règles très précises ont été mises en place. Toute infraction à ces conditions et à ces modalités est punie par la loi. Le secret du vote est notamment une règle fondamentale. D'autre part, même si voter n'est pas obligatoire, le droit de vote s'accompagne de devoirs, que le citoyen doit respecter.

De quelle façon le citoyen exerce-t-il son droit de vote ?

DOC 6

Document de référence

Article 3
• [Le suffrage] est toujours universel, égal et secret. •
Constitution de la V^e République, 1958.



1 L'électeur prend au moins deux bulletins différents et une enveloppe...

Au bureau de vote



2 ... puis dans l'isoloir, il prépare son vote en glissant le bulletin de son choix dans l'enveloppe.



3 Après avoir présenté sa carte électorale et une pièce d'identité, il glisse son enveloppe dans l'urne...



4 ... et signe la liste d'émargement.

DOC 7

3

Le dépouillement est l'ensemble des opérations permettant, dès la fermeture du bureau de vote, de compter les bulletins et de proclamer les résultats de l'élection. La loi électorale exige que ce dépouillement ait lieu en public.

Il comporte plusieurs opérations précises : décompte des émargements qui doit correspondre au nombre d'enveloppes de l'urne ; ouverture des enveloppes et lecture des bulletins à haute voix, relevés sur des feuilles de pointage ; établissement du procès-verbal du vote.

Les résultats de chaque bureau de vote sont rassemblés à la mairie et proclamés par le maire.

D'après service-public.fr, 2012.

Décrire les étapes du vote en insistant sur les acteurs, les endroits, les gestes.

PARTIE 4

DOC 8

• La progression de l'abstention

Depuis les années 1970, l'abstention progresse quelles que soient les élections (**doc. 1**). Une enquête réalisée en 2006 par le CIDEM (association Civisme et démocratie) montrait que si 92 % des Français interrogés considéraient que « voter est un devoir qu'il faut accomplir parce que c'est important », 45 % reconnaissaient s'être déjà abstenus.

• La diversité des abstentionnistes

Si les profils et les raisons des abstentionnistes sont très divers, deux principaux groupes apparaissent :

- les **abstentionnistes réguliers** qui n'ont aucun intérêt pour la politique et se disent incompetents. Ils sont souvent de milieux défavorisés et submergés par leurs difficultés personnelles (**doc. 2**). Leur nombre reste stable quelle que soit l'élection ;

- les **abstentionnistes intermittents**, généralement des personnes éduquées, politisées, insérées socialement, insatisfaites et mécontentes des responsables politiques. Selon les moments et les types d'élections, ils votent ou ne votent pas. C'est ce groupe qui explique la montée de l'abstention.

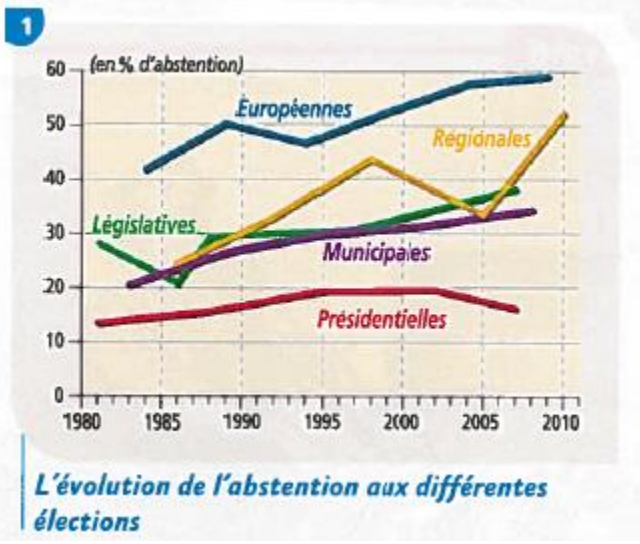
• Une démocratie en crise ?

Pour certains, la progression de l'abstention traduit une **crise de la démocratie** : les citoyens se replieraient sur eux-mêmes, peu soucieux de l'intérêt général et de l'avenir du pays.

Pour d'autres, loin d'être en crise, la démocratie montrerait des signes de vitalité. S'abstenir serait un signal adressé aux responsables politiques pour dénoncer leur inefficacité face aux grands problèmes actuels. En témoigneraient les **nouvelles formes d'actions citoyennes** (**doc. 3**) qui se développent sur Internet (blogs, réseaux sociaux, pétitions) ou dans la rue (manifestations).

La république et la citoyenneté, Le droit de vote

DOC 9



DOC 10

2

Je n'ai pas honte de le dire, je n'ai jamais encore voté de ma vie. Pour quoi faire ? Les hommes politiques parlent de choses qui ne me concernent pas ou ne m'intéressent pas : l'Europe, l'économie, l'environnement... Je n'y comprends rien de toute façon. Ils disent tous que si on vote pour eux, tout va changer. Et pour le moment, je ne vois rien venir. La crise est toujours là, les prix augmentent et je ne m'en sors pas, c'est toujours les mêmes qui trinquent... Alors mon vote, qu'est-ce qu'il va changer à tout ça ?

Alexis, 26 ans.

DOC 11

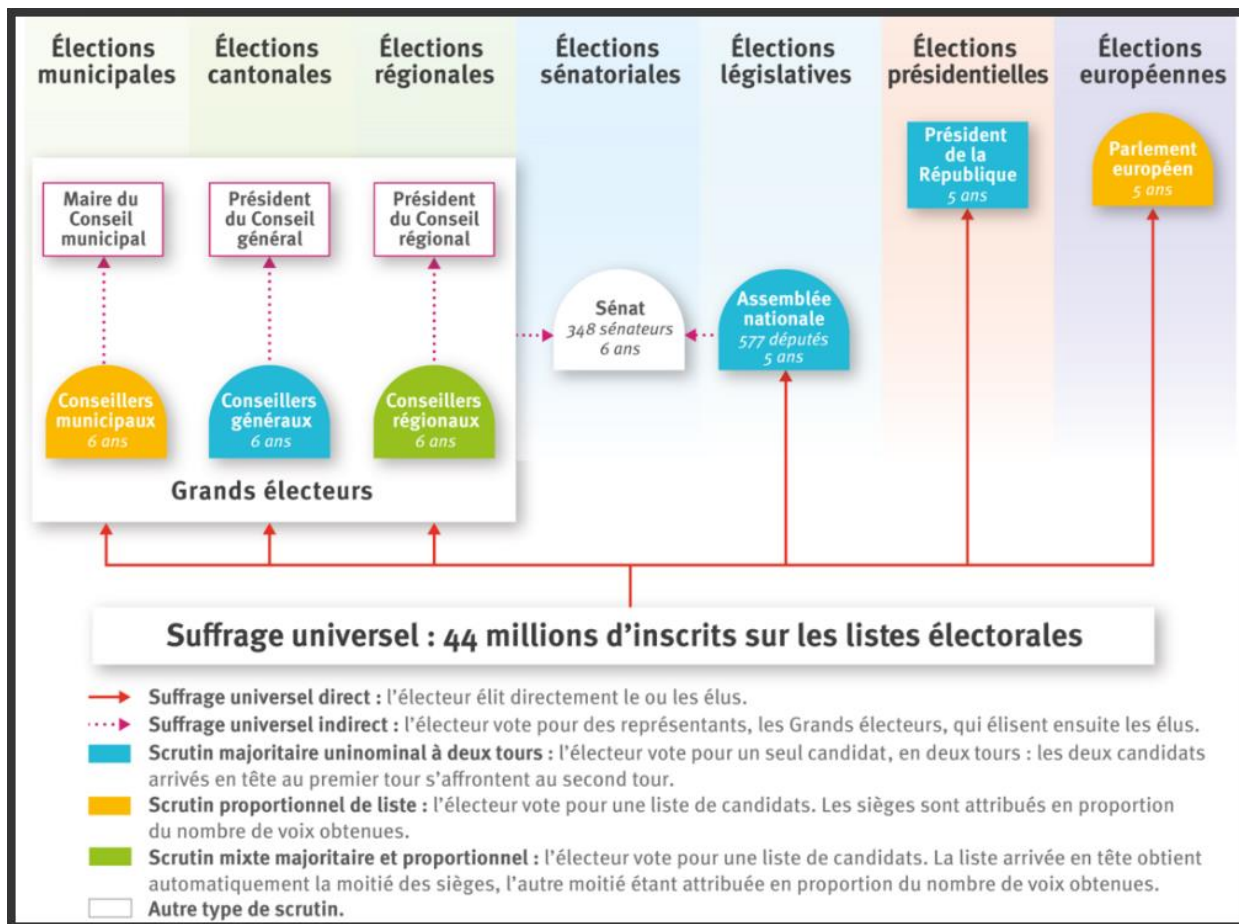


Manifestation des Indignés à Paris en juin 2011
 Ce mouvement citoyen, détaché de tout parti politique et sans leaders, milite pour un meilleur respect de la démocratie et une société plus juste.

Définir l'abstention son évolution, ses motivations.

PARTIE 5

DOC 12



Analyser l'organigramme : types d'élections, les électeurs, les types de suffrage, pour élire qui.

ACTUALITÉS :

Quel type d'élections a lieu en France au mois de Mars ?

Choisissez une commune (la vôtre, celle de vos grands-parents, celle de vos amis...)

Quels sont les candidats ? Quel parti représentent-ils ?

Combien d'électeurs potentiels ?

Combien de votants ?

Quel taux d'abstention ?